

2016

Nov. | Déc.

SUR LE

PONT

#50

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

VILLE DE
Pont
Claix

ACTUALITÉS > CENTRE VILLE, CHANTIER DES 120 TOISES, SQUARE ANCIEN LAVOIR
AGENDA > LES RENDEZ-VOUS DE L'AMPHITHÉÂTRE VIE ASSOCIATIVE > POUR SE SOUVENIR



LA VILLE SE TRANSFORME

LA
CONCERTATION
RÉGLEMENTAIRE
S'OUVRE POUR
LA TRANSFORMATION
DU CENTRE-VILLE

LIRE PAGES 16 & 17

Esquisse provisoire
de la future zone piétonne
au niveau de la place du 8 mai 1945

DOSSIER

• COUP DE JEUNE À L'ESCALE



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE



AU PLUS PRÈS DES SPORTIFS

Encarté dans ce numéro, la première édition d'un supplément consacré aux parcours et résultats des clubs sportifs de la ville. Un support conçu pour suivre au mieux l'évolution de chaque championnat ou compétition et découvrir de l'intérieur et de manière vivante des pratiques collectives ou individuelles.

SUR LE PONT #50

journal d'information municipale

EN COUVERTURE

*Le projet du centre-ville
bientôt en phase opérationnelle*

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Rédaction, réalisation
Service communication
F. Albe, S. Bellenger, O. Latour, F. Maurice-Laforge
Crédits photos
Service communication
Didier Barbe | Josiane Morel | Christine Bauducco
A. Mamadouh
Impression 6000 exemplaires
Technic-Color 04 76 33 28 68
N° ISSN 1245-1371



Ce numéro de décembre clôt une année riche en événements d'une extrême intensité. Dans l'adversité et dans les moments d'évolution de notre commune, le dossier dédié aux jeunes est l'occasion de rappeler l'action municipale, de transmettre notre confiance aux jeunes générations.

Au-delà de l'éducation, de la transmission et du devoir de mémoire, il s'agit bien de donner toute sa place à la jeunesse, une reconnaissance, une place pour chaque jeune dans notre commune.

En 2017, l'occasion nous sera donnée à plusieurs reprises de prendre place dans le débat et le choix démocratique au travers des élections présidentielle puis législatives.

Régulièrement, je vous entends me faire part d'un dur constat : vous êtes intéressés par les questions politiques, mais vous êtes déçus pour participer, vous percevez les politiques comme responsables principaux de l'abstention, vous êtes témoins d'un cynisme à l'égard des politiques qui vous prennent en compte comme des statistiques et non comme de véritables interlocuteurs et forces vives de changement.

Ces dernières semaines, j'ai aussi entendu les affirmations les plus alarmistes quant au renoncement au vote ou à la tentation des électeurs par les extrémismes, je ne peux pas y croire pour Pont de Claix !

En 2017, avec la refonte électorale, chaque électeur recevra une nouvelle carte courant mars. J'aurai également l'honneur et le plaisir de remettre leur première carte d'électeur aux jeunes Pontois, comme un témoignage de notre confiance et de notre soutien envers ces jeunes générations, comme la prise en compte de leur volonté de participer à la vie républicaine de notre pays, de notre commune.

Il est encore temps de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2016.

HOMMAGE À GABRIEL ALLIBE



Le 2 novembre dernier, il y avait beaucoup de monde en l'église de la Résurrection, place Michel Couëtoux, pour la cérémonie des obsèques de Gabriel Allibe. Aux côtés du 1^{er} adjoint Sam Toscano, de nombreux élus municipaux étaient présents pour honorer la mémoire d'un Pontois engagé toute sa vie au service de sa ville et de ses habitants par le biais des sapeurs pompiers.

Né en 1932, c'est en 1955 que Gabriel Allibe est entré dans la compagnie pontoise des pompiers volontaires créée notamment par son père, Léon Allibe. Il deviendra plus tard chef de corps du centre de secours Joseph Thévier. À son crédit, des années de collaboration avec les pompiers de la plate-forme chimique et une implication particulière pour le développement du sport à l'échelle de la commune (il fut le premier président du Vélo club pontois) et dans le cadre du jumelage avec Winsen-Luhe. Une vie aux services des autres qui force l'admiration et le respect. Le maire et la municipalité adressent leurs sincères condoléances à son épouse, ses enfants et ses proches.

3/11

ACTUALITÉS

*Un large tour d'horizon
de l'action publique*

12/15

DOSSIER

*Au service des jeunes :
l'Escale et le PIJ*

16/17

ZOOM SUR

*La transformation
du centre-ville*

18/19

VILLE VIE ASSO'

*Des nouvelles des
associations pontoises*

20/21

AGENDA

*Tous les rendez-vous festifs,
institutionnels, culturels...*



En septembre, le sous-préfet M. Dareau, en charge de la politique de la ville, a fait le tour du quartier Iles de Mars - Olympiades avec le maire Christophe Ferrari et Maxime Ninfosi, adjoint en charge de la démocratie locale et de la politique de la ville et de l'habitat. Les visites sont régulières pour voir concrètement avec les habitants les actions et travaux mis en œuvre.

Agir là où se concentrent les difficultés

La politique de la ville désigne la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités entre les territoires.

Pour répondre au cumul de difficultés qui touche certains territoires, la politique de la ville requiert l'appui de tous les acteurs concernés pour agir simultanément sur tous les leviers : développement social et culturel, revitalisation économique, emploi, rénovation urbaine et amélioration du cadre de vie, sécurité, citoyenneté et prévention de la délinquance, santé... Pont de Claix bénéficie de l'un des 1 300 contrats de ville à l'échelle nationale avec un quartier prioritaire (Iles de Mars - Olympiades) et deux quartiers de veille (Taillefer et Grand Galet). Ce contrat de ville est piloté par Grenoble-Alpes Métropole qui fait le lien avec l'ensemble des partenaires financiers notamment l'État et la Région.

Au niveau de la Ville, une chargée de mission anime à la demande des élus un dispositif dans lequel chacun (habitants et associations compris) envisage et choisit des projets. Chaque année, les actions retenues au niveau local sont soumises aux partenaires qui peuvent alors octroyer des subventions en complément de l'engagement financier de la Ville.

Un programme pour 2017 a été élaboré cet automne, fruit des réflexions de trois groupes de travail aux thématiques spécifiques. Les actions seront régulièrement présentées dans le journal municipal et une page spécifique est en ligne sur le site de la Ville.

CONTACT > MAISON DE L'HABITANT
04 76 29 86 29

PROGRAMME D' ACTIONS 2017 SUR 3 AXES

PARTICIPATION CITOYENNE, VIVRE ENSEMBLE, CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉDUCATION ET PARENTALITÉ, PRÉVENTION ET TRANQUILLITÉ, EMPLOI ET INSERTION

CULTURE, SPORT, VIE ASSOCIATIVE

14/11

TEMPS FORT



Du 14 au 18 novembre, les centres sociaux ont accueilli plusieurs animations. Le centre social Irène Joliot-Curie a organisé les Rencontres du Palais dont l'objectif était l'échange de recettes autour de la courge. Cette animation était ouverte en priorité aux personnes bénéficiaires des paniers solidaires. Lors de la distribution des paniers le lundi 14, les plats concoctés ont pu être dégustés. L'Amphithéâtre a également accueilli un temps fort sur le thème « 0 déchet », avec l'intervention d'un messenger du tri sur « l'anti-gaspi ».



Incendie aux Olympiades

Le 28 septembre dernier un incendie ravageait la totalité du centre commercial des Olympiades.



Suite à l'incendie, l'accès au site a été sécurisé par la pose de palissades.

D'importants moyens ont été déployés par les sapeurs-pompiers, les services de gendarmerie, les entreprises gestionnaires de la fourniture de l'électricité et du gaz sur le quartier (Enedis, GRDF), en présence du représentant du préfet, du maire et des élus arrivés sur le site très rapidement. Les habitants ont su mettre en œuvre toutes les consignes de sécurité et se soutenir mutuellement dans de telles difficultés.

Les flammes ont totalement embrasé la galerie de 600 m². Les commerçants sinistrés se sont vu proposer des solutions d'attente par les services de la Ville et de Grenoble-Alpes Métropole, ceci afin de réduire leur perte d'activité. Le syndic représentant les copropriétaires n'a pas encore fait connaître les souhaits et les projets sur le site. À suivre.

RESTAURATION



PONT DE CLAIX CITÉ EN EXEMPLE

Le quotidien national *La Croix* a consacré un article à la restauration scolaire citant notamment les efforts réalisés depuis plusieurs années par la Ville de Pont de Claix pour permettre aux enfants de manger des produits de qualité. Extrait : « Ici, 20 % des 800 repas cuisinés chaque jour sont bio et locaux, tandis que moins de 5 % des repas servis par la restauration collective sont bio, dans l'ensemble du pays. "Cet objectif a été fixé par le nouveau maire arrivé en 2008, très attaché à la qualité des repas", détaille Maud Fourel, diététicienne de la structure. »

L'ensemble de l'article est consultable sur : www.la-croix.com



08/10

TEMPS FORT

La Maison des associations accueille jusqu'au 16 décembre une exposition à laquelle ont participé une dizaine de Pontoises. Les volontaires ont transformé des photos de l'artiste Jean-Pierre Angei, avec l'aide du peintre Brigitte Dugard. 22 clichés représentant des bustes de femmes ont ainsi été modifiés, travaillés, afin d'aboutir à 22 œuvres plastiques.

Le vernissage a été l'aboutissement de ce projet mené en partenariat avec la galerie Spacejunk. Corinne Grillet, adjointe à la culture, et Nathalie Roy, conseillère municipale déléguée à la lutte contre les discriminations, étaient présentes.

Sensibilisation aux enjeux de transition énergétique

La Ville accueille pour sept mois une équipe de quatre volontaires en service civique au sein de la direction de l'espace public et de l'environnement.



Très engagée sur les problématiques de développement durable suivies par l'adjoint au maire Ali Yahiaoui, la Ville va renforcer ses actions grâce à l'implication d'une équipe de jeunes, présente sur le terrain. Ici, lors de l'atelier de réparation de vélos du 23 novembre.

le cadre d'une convention, l'action n'impacte en rien le budget de la Ville. Au fil des mois, en lien avec la chargée de mission développement durable de la Ville, ils vont mener des actions collectives sur la transition énergétique et les thématiques environnementales dans les équipements publics, lors de manifestations organisées par la Ville, les bailleurs ou les associations. Ils iront aussi à la rencontre des habitants pour échanger avec eux sur leurs pratiques en matière de consommation d'énergie et sur les éco-gestes à domicile. Cette initiative permet à la fois de rendre un service de conseils très utile à la collectivité et à la population et de donner une expérience à ces jeunes, sur laquelle ils pourront bâtir plus facilement un projet d'avenir professionnel.

L'association Unis-cité Rhône-Alpes mobilise depuis 1998 des jeunes volontaires en service civique âgés de 16 à 25 ans sur des missions d'intérêt général. À Pont de Claix, après avoir été formés un mois durant, 4 jeunes

de tous niveaux d'études viennent de prendre leurs fonctions en novembre. Le statut leur permet de travailler 28 heures par semaine moyennant une indemnité mensuelle d'environ 573 euros. Totalement financée dans

09/10

TEMPS FORT



Les personnes âgées et les retraités étaient au cœur de la semaine bleue organisée à Pont de Claix.

Ateliers du rire, petit déjeuner, séance de gymnastique douce et atelier détente ont ainsi animé la semaine, qui s'est achevée sur une note festive, avec un thé dansant organisé au foyer municipal.

Eléonore Perrier, adjointe aux solidarités, et Isabelle Eymeri-Weihoff, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et à l'intergénérationnel, ont rencontré à cette occasion les résidents de l'EHPAD.



C'est l'âge de Mathieu Videcoq, auteur d'un premier roman. Le jeune Pontois, inspiré par ses lectures, a écrit *L'Étinceleur*, au cours d'une année de préparation de concours.

Après un bac scientifique, Mathieu a suivi une licence de droit. Pendant ses études, il apprend à piloter des petits avions, grâce à des bourses aux projets jeunes du PIJ. Il passe et réussit le concours de la gendarmerie, mais une ancienne blessure des ligaments croisés antérieurs le pénalise et l'exclut définitivement de tous les métiers de l'armée. C'est pendant une année de préparation de concours qu'il écrit, « pour s'amuser », un roman de *fantasy*. Les éditions Thot, installées à Fontaine, le publieront en avril 2017. En attendant, Mathieu se charge d'en assurer les préventes et continue ses études, avec un Master à distance en droit des affaires. À terme, Mathieu se voit travailler dans la police, ou passer un diplôme professionnel de pilote d'avion.



« J'étais très bon élève, mais dissipé. C'est Erik L'Homme, écrivain grenoblois, qui m'a donné le goût de lire et d'écrire. Il est passé dans ma classe, dans le cadre d'Objectif lire. J'étais assis au dernier rang, il est venu me voir et m'a dit "j'écris pour des jeunes comme toi".

Au départ, j'ai écrit pour m'amuser, en attendant les résultats du concours. D'abord l'histoire de chaque personnage, puis un résumé de chaque tome de la trilogie. Certaines personnes ont lu mon manuscrit, et m'ont poussé à l'envoyer aux éditeurs. J'ai eu six réponses positives. D'ici à la publication, je dois pré-vendre 195 exemplaires. Ça marche bien dans les CDI. Mon roman est adapté aux collégiens, lycéens et jeunes adultes. Je veux donner envie de lire aux plus jeunes. »

POUR EN SAVOIR PLUS : ulule.com/l-etinceleur
facebook.com/letinceleur



« Il y a très peu de descriptions, une simplicité d'écriture à la Harry Potter, c'est très accessible. Je veux donner envie de lire aux plus jeunes. » **Mathieu Videcoq**



19/10

TEMPS FORT

Cette année, la saison culturelle pontoise a proposé de mettre l'accent sur la lecture publique lors d'un nouvel événement « Bibliofolies ». Un programme varié à destination d'un large public a rassemblé des passionnés des mots et des textes. Les adolescents ont été séduits par le stage autour de la bande dessinée proposé par Tommy Redolfi (illustrateur et auteur de bandes dessinées). Des associations telles que Auponkiconta ou Folije ont également apporté leur pierre à l'édifice. Pour clôturer cette semaine, une vente d'ouvrages retirés des collections de la bibliothèque municipale Aragon a été proposée aux lecteurs.

Requestionner ensemble l'éducation

L'évaluation des politiques publiques est une démarche globale mise en place sur toute la durée du mandat. Cet outil a déjà permis de questionner celles mises en œuvre pour les personnes âgées ; il est aujourd'hui appliqué à l'éducation.

Les personnes âgées ont été le premier domaine soumis à la réflexion par le biais de l'évaluation des politiques publiques (voir *Sur le Pont* n° 47). Cette démarche est aujourd'hui dans sa phase finale : une restitution est prévue en 2017.

Dans le programme d'évaluation pluriannuel prévu en début de mandat, le deuxième thème abordé est l'éducation. Le point de départ de cette réflexion s'appuie sur le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de 2014. Il s'agit aujourd'hui de questionner les acquis, et notamment la pertinence du dispositif actuel, qu'il faut mettre en parallèle avec la

demande et les attentes des enfants et des familles.

Pour ce faire, suite à un appel d'offres, la coopérative l'Orage a été retenue pour prioriser les axes éducatifs du PEDT et va mettre en place, suivant un calendrier précis, une démarche de questionnement avec l'ensemble des acteurs concernés (parents, membres d'associations, élus, agents de la Ville, enseignants, directeurs d'écoles...).

Les principaux thèmes abordés seront les suivants : les rythmes de l'enfant, la qualité de l'information envers les familles, les locaux pour les enfants et les jeunes, l'aide aux devoirs.



Beaux dicos !

C'est une tradition : la Ville offre un dictionnaire à tous les élèves pontois en classe de CM1. Un geste utile pour appréhender et préparer au mieux le passage au collège. Le maire, Christophe Ferrari et Corinne Grillet, adjointe en charge de l'éducation populaire, ont remis les ouvrages aux enfants le mercredi 23 novembre dans les locaux de la bibliothèque municipale.

Un geste solidaire

Comme chaque année à cette période, le CCAS de Pont de Claix met en place des chèques cadeaux à destination de certaines personnes titulaires d'une carte d'invalidité. Se présenter au CCAS du 1^{er} décembre au 14 janvier 2017. Rens. : 04 76 29 80 20

Entraide scolaire : appel à bénévoles

Le centre social Jean Moulin lance un appel à bénévoles pour assurer une aide aux devoirs à des élèves d'élémentaire. Les séances de soutien ont lieu les lundis de 15h45 à 17h, et sont ouvertes à tous. Rens. : 04 76 29 86 60



Rencontres pour l'emploi

Fruit d'un partenariat entre Grenoble-Alpes Métropole et Pôle emploi, six communes dont Pont de Claix ont accueilli le Forum pour l'emploi 2016. De nombreuses personnes se sont rendues au foyer municipal pour rencontrer des recruteurs du secteur public. La Maison pour l'emploi, dont les services sont ouverts toute l'année, a participé pleinement à l'événement. Maison pour l'emploi, place Winsen Luhe. Rens. : 04 76 29 86 20



Du 24 au 28 octobre s'est déroulée la 1^{re} édition du festival de marionnettes, organisée par la Ville de Pont de Claix. Un millier de spectateurs se sont rendus à l'Amphithéâtre pour découvrir le monde magique des marionnettes. Le Théâtre Coccinelle et Laurence Oliva ont présenté lors d'une exposition dans le Bistrot de l'Amphithéâtre ces poupées originales. Qu'elles soient à fils ou à gaines, à tringles ou d'ombres, elles n'ont désormais plus de secret pour les enfants de Pont de Claix et ceux des communes voisines.

CENTRES SOCIAUX

Apprendre le français dans les centres sociaux



Depuis une quinzaine d'années, les centres sociaux de la Ville proposent des actions socio-linguistiques à destination des personnes qui ne parlent pas, ou peu, le français. L'année dernière, 85 personnes ont fréquenté ces ateliers sous la responsabilité de Messaouda Ahdjila. La formatrice, aidée par des bénévoles, propose quatre niveaux d'apprentissage. Chaque personne, souvent envoyée sur prescription de partenaires comme Pôle emploi, est reçue en entretien individuel avant d'être orientée vers l'un des niveaux.

Quatre séances hebdomadaires accueillent en moyenne une vingtaine de participants, tous niveaux confondus. Avec plusieurs méthodes d'apprentissage, l'objectif des ateliers est de créer du lien social, valoriser les personnes et favoriser leur autonomie donc leur insertion. À l'issue des ateliers, certaines personnes commencent une formation, intègrent un lycée ou démarrent un emploi.

RENSEIGNEMENTS CENTRES SOCIAUX :
04 76 29 86 60

VIVRE ENSEMBLE

Rappel sur le bruit

« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui [...] »

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, article 4.

Parce qu'un lieu de vie commun implique aussi bien des éclats de rire que des pleurs d'enfants, des ronrons d'électroménager que des grincements de volets, les bruits de la vie quotidienne ne sont pas en soi répréhensibles. C'est lorsqu'ils deviennent agressifs et inutiles que la loi les encadre précisément pour garantir un vivre ensemble serein.

L'arrêté préfectoral 97-5126 définit des bruits punissables, c'est-à-dire des bruits de comportement qui peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit.

Les bruits de comportement sont tous ceux provoqués par un individu (propriétaire, locataire ou occupant), par une chose (instrument de musique, outil de bricolage ou de jardinage, pétard...) ou par un animal (aboiements, gémissements). Lorsque ces bruits sont commis la nuit, entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne.

Lutter contre la pollution de l'air



Le 1^{er} novembre 2016, le dispositif des Certificats Qualité de l'Air Crit'Air est entré en vigueur pour les 49 communes de la Métro, ainsi que pour les voies d'accès aux péages de Crolles (A41) et de Voreppe (A48).

Le but de ce dispositif est de sensibiliser les automobilistes à la pollution et à ses risques sur le long terme. « *Quand il neige, nous nous organisons tous en fonction de l'épisode météorologique. [...]* C'est la même attention que nous demandons aujourd'hui avec les épisodes de pollution » précise Yann Mongaburu, président du Syndicat mixte des transports en commun (SMTC), dans le *Dauphiné Libéré* du 20 octobre 2016. Pour résumer, le dispositif prévoit que la vitesse sera réduite de 20km/h dès le 2^e jour du pic de pollution sur les voies limitées à 90km/h ou plus. À partir du 5^e jour, certains des véhicules les plus polluants ne pourront pas circuler dans

l'agglomération grenobloise ainsi qu'à ses entrées (péages de Crolles et de Voreppe).

Cette mesure sera étendue à tous les autres véhicules jugés « toxiques » si l'épisode se prolonge plus de 7 jours.

Quels sont les véhicules concernés ? Chaque véhicule particulier et utilitaire sera équipé d'une vignette, dont la couleur définira son degré de pollution. Seront prises en compte la date de première mise en circulation ainsi que la motorisation (électrique, essence, diesel).

Lors du conseil municipal du 10 novembre, les élus ont adopté la délibération relative à ce dispositif.

TOUTES LES INFOS : WWW.LAMETRO.FR

DATE DE LA 1 ^{RE} IMMATRICULATION	VÉHICULE ÉLECTRIQUE	VÉHICULE ESSENCE	VÉHICULE DIESEL
APRÈS LE 01/01/2011			
ENTRE LE 01/01/2006 ET LE 31/12/2010			
ENTRE LE 01/01/2001 ET LE 31/12/2005			
VÉHICULES PARTICULIERS ENTRE LE 01/01/1997 ET LE 31/12/2000 VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS ENTRE LE 01/01/1997 ET LE 31/12/2000			
VÉHICULES PARTICULIERS AVANT LE 01/01/1997 VÉHICULES UTILITAIRES LÉGERS AVANT LE 01/01/1997		SANS CERTIFICAT	

Plus de renseignements sur le dispositif au PIMMS de Pont de Claix.

PIMMS : 12 AV. DU GÉNÉRAL DE GAULLE
TÉL. : 04 38 92 10 33

11/11

TEMPS FORT



La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 a été l'occasion de mobiliser plus d'une cinquantaine d'élèves pontois, venus chanter sous la direction de Stéphane Maullet intervenant musical dans les écoles. « *On écrit sur les murs* », de Demis Roussos avait préalablement été étudié dans les écoles de la Ville par les enfants.





Vue d'esquisse partielle : zoom sur le demi-terrain de basket et sur la tyrolienne.

ACTUALITÉS

EN SAVOIR PLUS >

Le projet dans son ensemble est à découvrir sur une page spéciale du site internet de la Ville, dans la rubrique Grands projets. Pour plus d'informations, les riverains peuvent joindre la direction municipale de l'aménagement des espaces publics au 04 76 29 80 90.



www.ville-pontdeclaix.fr

RÉNOVATION DES ESPACES PUBLICS

Ô le beau square !

Après plusieurs Ateliers publics urbains organisés pour co-construire le projet avec les habitants, les plans d'aménagement du square de l'ancien lavoir, réalisés par le bureau d'études de la Ville, sont désormais achevés. Les travaux vont permettre ainsi de rénover un espace important pour le cadre de vie des habitants du quartier.

Maxime Ninfosi, adjoint au maire en charge de la démocratie locale et les techniciens de la Ville ont échangé des mois durant avec les habitants. Objectif : élaborer un projet où chacun à son niveau a pu donner son avis et faire des propositions d'autant plus pertinentes qu'elles partent de l'utilisation régulière des lieux. Au final, le résultat répond parfaitement aux demandes exprimées : plus de sécurité avec une clôture neuve et des cheminements piétons clairs, plus de verdure avec des massifs de fleurs, d'arbustes et un jardin composé de

bacs à partager, plus de jeux avec des modules pour les petits (un demi-terrain de basket et une grande tyrolienne). Enfin, plus de propreté et de confort avec du mobilier supplémentaire et des espaces de collecte de déchets et de déjections canines déplacés pour une meilleure intégration dans le paysage et des nuisances amoindries. Les travaux débiteront au printemps prochain en une seule et même période afin de réduire les désagréments provoqués par le chantier. La Ville a mobilisé 100 000 euros pour l'opération.



GRAND GALET > NELSON MANDELA

Les différents Ateliers publics urbains organisés en 2016 pour réaménager les espaces publics du secteur de la place Nelson Mandela ont permis, en s'appuyant sur le diagnostic et les propositions des habitants, d'enrichir un projet ambitieux. Le 8 novembre dernier, les premières esquisses proposées ont reçu un bel accueil de la part des personnes présentes.

Les échanges vont se poursuivre pour peaufiner l'ensemble et intégrer les questions des cheminements, des revêtements, des installations (jeu de boules sous l'esplanade arborée, tables de pique-nique et de ping-pong, etc.), du positionnement des barrières pour bloquer l'accès aux deux roues, de l'importance de l'ouverture entre la place et le parc et enfin du positionnement de l'éclairage public.

Au cours du 1^{er} trimestre 2017, une enquête auprès de tous les habitants du secteur va être menée, suivie d'un nouvel Atelier pour présenter les résultats de l'enquête et déterminer le projet définitif.

CONTACT > MAISON DE L'HABITANT : 04 76 29 86 29

UNE PLACE PLUS AGRÉABLE À VIVRE





OPÉRATION DES 120 TOISES



Les engins de terrassement à l'œuvre.

Le programme de création de 140 logements d'ici 2019 sur le secteur des 120 Toises a démarré au mois d'octobre dernier avec des interventions et des travaux de différents types. Avant toute transformation des espaces, une collecte des amphibiens présents sur le secteur a été organisée. Les crapauds calamites, espèce rare et protégée, ont été prélevés pour être réimplantés dans des zones adaptées à leur préservation dans le respect du maintien de la biodiversité. Cette opération a laissé place au défrichage et au déboisement ainsi qu'à la pose d'une clôture et de portails permettant l'accès aux différents entrepreneurs concernés tout en sécurisant la zone. Enfin, l'année devrait se terminer avec le terrassement et la réalisation d'une voirie et des réseaux d'eaux usées et pluviales. Un plan de circulation pour les camions a été mis en place pour atténuer les éventuelles nuisances. Pour des questions de sécurité, les camions ne circuleront pas aux heures d'entrée et de sortie de l'école maternelle proche.

ARC-EN-CIEL



La Métropole poursuit ses travaux d'assainissement rue Mozart avec le renouvellement des réseaux d'eau. Si la météo le permet, le chantier devrait s'achever d'ici la fin de l'année.

CONTACT >
04 76 59 58 17



GRAND GALET

Le 2 novembre dernier, une rencontre sur site avec les habitants des maisons individuelles du secteur de la rue des droits de l'Homme, lançait la discussion sur de nouveaux points de collecte après une phase test d'évaluation. Objectif du projet : une meilleure maîtrise de la gestion des déchets, une amélioration du cadre de vie par des nouveaux aménagements concertés. En partenariat avec la Ville, Grenoble-Alpes Métropole en charge de la gestion des déchets, annonçait la mise en place d'une enquête de ses Messagers du tri qui s'achèvera le 15 janvier 2017 et qui portera sur les usages des habitants en matière de tri (les nouvelles consignes, les besoins, les attentes...).

ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Permettre aux plus modestes de devenir propriétaires

8 % des 140 logements qui vont être construits dans le cadre de l'opération des 120 Toises seront constitués d'appartements classés en accession sociale à la propriété. Explications.

L'acquisition s'opère en deux étapes. Première phase : la période locative qui peut durer jusqu'à cinq ans. Le locataire s'acquitte d'une redevance composée d'une indemnité d'occupation du logement (un loyer) et d'une épargne (la part acquisitive) qui sera déduite du prix de vente final du logement. Durant cette phase, le locataire est responsable de l'entretien de son logement et, en cas de copropriété, il est considéré comme propriétaire et participe aux délibérations de la copropriété. À l'issue de cette période, le locataire peut choisir de devenir propriétaire de son logement. L'épargne constituée lors de

la phase locative constitue alors un apport personnel. S'il ne souhaite plus acheter son logement, le ménage doit déménager mais dispose d'une garantie de relogement par son bailleur. Deuxième phase : si le locataire choisit d'acheter, le prix de vente du logement correspond au prix fixé dans le contrat de location-accession, minoré d'au moins 1 % à chaque date anniversaire d'entrée dans les lieux. Les avantages fiscaux sont alors une TVA à 5,5 % et une exonération de la taxe foncière pour 15 ans. Le ménage bénéficie ainsi de conditions financières nettement plus avantageuses qu'en accession directe.

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DES PROMOTEURS,
POUR EN SAVOIR PLUS > SERVICE URBANISME 04 76 29 80 55



SERVICE JEUNESSE EN CHIFFRES

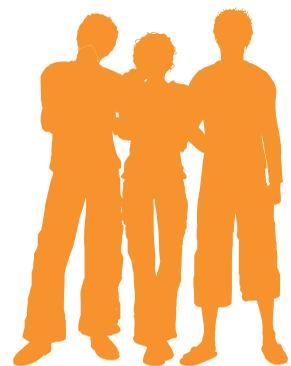


*Le bâtiment du service jeunesse et
de l'Amphithéâtre, place Michel Couëtoux.*



L'ESCALE
FRÉQUENTATION 2016

970 JEUNES
547 FILLES / **423** GARÇONS



LE PIJ
FRÉQUENTATION 2016

654 JEUNES
199 FILLES / **455** GARÇONS

Coup de jeune à l'Escale

Depuis plusieurs mois, les élus de la Ville et les techniciens réfléchissent ensemble à l'amélioration du fonctionnement de l'Escale et du Point Information Jeunesse (PIJ). L'enjeu : créer un véritable Pôle Jeunesse capable de répondre aux attentes des 11-25 ans et de leurs familles et d'offrir un panel de services, d'activités et de loisirs aux vertus pédagogiques et civiques essentielles. Explications de Mickaël Merat, conseiller municipal délégué à la jeunesse, sensible au potentiel des jeunes, à leur créativité et à leur soif d'implication dans la société.

Comment se structure le travail des élus au niveau de la jeunesse ?

D'abord je tiens à dire que le thème de la jeunesse est transversal et qu'il concerne de nombreux aspects de la vie quotidienne. Je pense aux problématiques de transport, de scolarité, de logement, d'insertion, d'accès à la culture et au sport... Chaque élu selon sa délégation œuvre pour qu'au niveau local les choses avancent pour le mieux. En tant que conseiller municipal délégué à la jeunesse, je travaille en lien permanent avec Corinne Grillet, adjointe au maire en charge de l'éducation populaire et de la culture. Nous arrivons au bout d'une réflexion de restructuration de l'Escale imaginée pour rendre plus performant cet équipement. Nous nous appuyons pour ce faire sur un Plan Éducatif Local que nous souhaitons revoir avec les parents d'ici le printemps 2017.



Mickaël Merat,
conseiller municipal
délégué à la jeunesse

Qu'avez-vous voulu corriger à l'Escale ?

Premier constat, le lieu méritait d'être plus vivant et plus lisible pour les usagers. Nous avons donc voulu rendre plus clairs les créneaux d'ouverture et l'offre proposée et cela bien au-delà des programmes élaborés pour le mercredi après-midi et les périodes de vacances. L'Escale ne doit pas être un magasin d'activités mais un endroit dynamique qui vit, qui s'anime avec la présence des jeunes, des animateurs, du personnel administratif. Les soirs de semaine en période scolaire, chaque jeune doit pouvoir pousser les portes de l'Escale et y trouver des activités ludiques ou éducatives comme l'aide aux devoirs par exemple. « Lieu ouvert » indique aussi que les jeunes trouvent des interlocuteurs avec qui échanger quand ils sont sources d'idées et de propositions. Une ouverture que nous souhaitons aussi

élargir aux familles avec qui nous voulons tisser un lien bénéfique pour tous.

De nouveaux aménagements ont-ils été entrepris ?

La notion d'espaces clairement définis est essentielle. Avec le départ de la salle de musculation aujourd'hui installée au gymnase des Deux Ponts, nous réorganisons peu à peu les locaux avec l'idée plus professionnelle de prendre en compte la spécificité des différentes tranches d'âge. Ainsi, les 11-14 ans et les 15-17 ans, dont les besoins et les demandes ne sont pas toujours les mêmes, vont bénéficier désormais d'espaces adaptés à chacun. Mais pour autant la volonté n'est pas de cloisonner. Le foyer ou salle commune reste un lieu ouvert à toutes les rencontres, tous les partages d'activités. Nous tenons à ce que des passerelles permanentes permettent aux uns et aux autres de vivre des choses ensemble.

Nous avons aussi une nouvelle salle dans laquelle nous accueillons de temps en temps les formations organisées par le CEMEA*. Cette salle sera disponible pour tous et proposera du matériel informatique et de la documentation permettant notamment aux plus jeunes de bénéficier d'une certaine manière des offres du PIJ qui n'accueille qu'à partir de 16 ans. En résumé, la structure doit vivre avec une étendue de possibilités en son sein même, en lieu et place d'une seule offre de sorties et d'activités à l'extérieur.

Quelles sont les valeurs qui servent de cadre d'action ?

Nous sommes en train de réévaluer notre Plan Éducatif Local en intégrant les problématiques spécifiques pour les collégiens et les lycéens notamment. Dans ce cadre, les activités ne sont pas une fin en soi. Il faut qu'elles s'accompagnent de visées éducatives et qu'elles suscitent une ouverture d'esprit tournée vers la solidarité, le respect et l'engagement pour les autres. La notion de responsabilisation et de participation est aussi primordiale. Les jeunes constituent une réelle force de proposition. Je suis d'ailleurs heureux de voir lorsque je les rencontre qu'ils expriment très largement une réelle soif d'implication. Nous avons même des exemples qui montrent l'envie d'agir dans un cadre intergénérationnel. C'est le cas des ateliers informatiques proposés avec les centres sociaux qui permettent aux plus jeunes de former de plus anciens qu'eux à la maîtrise des ordinateurs.

J'observe aussi la demande forte des jeunes de pouvoir donner leur avis sur l'actualité française et internationale et sur tous les sujets de société en général. Les rencontres « Paroles de jeunes » que nous souhaitons relancer sont pleinement organisées pour structurer les réactions, hiérarchiser la pensée en dehors du brouhaha médiatique qui a parfois des effets dévastateurs.

Vous affichez un bel optimisme...

Je crois que nous pouvons l'être. Franchement, si l'on compare avec d'autres territoires, les choses se passent bien sur notre commune. Tout est réuni à Pont de Claix pour réussir un ancrage solide d'un véritable Service jeunesse connu et reconnu de tous. Notre territoire n'est pas si grand et la présence d'un seul collège fait que la majeure partie des jeunes se connaissent. Cela crée incontestablement des liens forts qui vont au-delà de l'appartenance à tel ou tel quartier et qui favorise la mixité sociale et la rencontre filles-garçons.

Votre conclusion ?

Nous nous dirigeons maintenant vers une organisation rigoureuse. Je veux dire par là que rien ne doit être improvisé mais correctement réfléchi à l'avance. J'aime aussi l'idée exprimée par la métaphore de l'arbre. Dès l'instant qu'un tronc et des branches maîtresses sont en place, les propositions peuvent évoluer et se ramifier correctement au fil du temps.

* Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active / Antenne de Pont de Claix
3 cours St-André, 04 76 26 85 40

« L'Escale ne doit pas être un magasin d'activités mais un endroit dynamique qui vit avec les jeunes »

L'Escale >

Dans le cadre de l'accueil de loisirs, les jeunes mineurs ont la possibilité, selon leur tranche d'âge (11-14 ans et 15-17 ans) de participer aux différentes activités et/ou sorties, de se retrouver dans un espace de détente avec jeux de société, baby-foot, musique... ou d'accéder à des outils d'information (internet, revues...).

CONTACT > SERVICE JEUNESSE - PLACE MICHEL COUËTOUX
L'ESCALE : 04 76 29 86 90



11-14 ans

Les locaux intègrent depuis cette année une salle pleinement adaptée à cette tranche d'âge. Une manière cohérente de mettre en place des activités en fonction des centres d'intérêts particuliers.



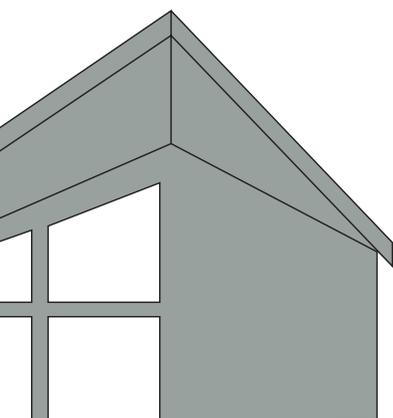
Le foyer et l'espace infos

Une salle commune pour que chacun se retrouve pour des activités ou pour discuter et se détendre librement. Une autre équipée notamment d'ordinateurs et de documentations utiles aux recherches d'informations.



**15-17 ans**

Les plus grands ont aussi leur espace dédié.



CE JEUNESSE ALE & LE PIJ

Rencontres au collège

Les animateurs se déplacent au collège le mardi de 12h à 13h30 pour échanger avec les jeunes et leur parler des activités et des projets en cours.



Le Point Information Jeunesse (PIJ) >

C'est un espace d'orientation et d'information pour les jeunes âgés de 15 à 25 ans. Deux animateurs sont présents et à l'écoute pour informer, orienter, aider à monter un projet. Le PIJ soutient et accompagne les projets individuels et collectifs mis en place par la Ville.

CONTACT > SERVICE JEUNESSE - PLACE MICHEL COUËTOUX

LE PIJ : 04 76 29 80 54

PROGRAMMATION

VACANCES ET HORS VACANCES, L'ESCALE RÉPOND PRÉSENT

**Vacances >**

Jeux, sorties (parc aventure, laser game, trampoline park...), tournois (Fifa, futsal...), ateliers divers, cuisine, soirées, etc.

Hors vacances >

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30

Espace de paroles, temps pour les devoirs, jeux de société, activités manuelles, activités sportives (boxe, mixte arts martiaux...) etc.

Hors vacances >

mercredi : 13h30-18h30
Sorties, défis sportifs, cinéma, jeux vidéo et de société, etc.

Projets et formation BAFA

La Ville, par le biais du PIJ, offre la possibilité aux jeunes de 18 à 25 ans, (lycéens, étudiants ou demandeurs d'emploi), de bénéficier d'une bourse aux projets. Cette aide, d'un montant maximal de 150 €, est versée sous conditions et dans un objectif pédagogique. Elle peut aider aux départs autonomes en vacances ou participer au financement de la formation du BAFA.

Jobs citoyens

La Ville met en place, à chaque période de vacances scolaires, un certain nombre de postes réservés à des jeunes, afin de leur offrir une première expérience professionnelle. Les jobs citoyens sont recrutés notamment dans les secteurs des espaces verts, de l'entretien des bâtiments, à la cuisine, à Flottibulle ou à l'EHPAD. 45 places environ sont proposées chaque année.

Concertation réglementaire : dernière étape avant travaux

Porté dès 2010 par la municipalité de Pont de Claix, le projet de rénovation du centre historique de la ville s'inscrit dans une démarche globale de transformation urbaine voulue pour améliorer le cadre de vie de chacun. La phase opérationnelle est programmée de 2016 à 2019 après une période de concertation réglementaire de quatre semaines entre décembre 2016 et janvier 2017.

LES GRANDS EN JEUX

Le projet de réaménagement du centre-ville vise à répondre à différents objectifs :

- Contribuer à renforcer et à dynamiser le commerce de proximité.
- Affirmer une centralité apaisée, identifiable à l'échelle de la ville et de la Métropole.
- Améliorer le confort urbain et offrir des espaces plus généreux pour les piétons et mettre en valeur le bâti.
- Réduire les nuisances, articuler les différents modes de transports.

LE FINANCEMENT

- La Ville mobilise 3,2 millions d'euros.
- La Métropole va consacrer 880 000 euros pour mener à bien les travaux qui dépendent de ses compétences, dont la voirie et les réseaux.
- Le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) prévoit 140 000 euros pour les aménagements liés à la circulation des bus.

LE CALENDRIER

Phase d'échanges et de concertation

● Ateliers centre-ville commerçants :

lundi 5 décembre et mercredi 4 janvier à 19h à la Maison pour l'emploi.

● Ateliers centre-ville habitants :

jeudis 8 décembre et 5 janvier à 18h à la Maison des associations.

● Réunion publique ouverte à tous

lundi 9 janvier à 18h à la Maison des associations.

● Conseil municipal du 9 février 2017 : bilan de la concertation.

● Conseil municipal d'avril 2017 : conventions avec Grenoble-Alpes Métropole et le SMTC.

Phase de travaux

- D'avril 2017 à fin 2019.

COMMUNICATION / CONCERTATION

UN PROJET EXPLIQUÉ DANS LE TEMPS

La réflexion autour de la rénovation du centre-ville s'accompagne depuis son lancement d'une volonté d'échanges et d'information auprès de tous les Pontois. À chaque étape importante, le journal de la Ville s'est fait l'écho des avancées du projet. La concertation mise en place dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme a elle aussi permis d'expliquer aux habitants les changements futurs avec la tenue de réunions publiques et autres visites de terrain suivies d'ateliers. Des rencontres répétées avec les commerçants ont permis d'aborder au fil du temps la problématique particulière du commerce de proximité.



À consulter sur : www.ville-pontdeclaix.fr



Retrouvez sur le site de la Ville les détails du projet et du planning sur la page spéciale « centre-ville ».



www.ville-pontdeclaix.fr



L'élément invariant du projet est la piétonnisation de la partie la plus à l'est de la place du 8 mai 1945. Une journée test a été organisée le 24 septembre 2011 suivie de différentes réunions et de temps forts (dont la fête des fleurs et la fête de l'été cette année) qui ont permis de proposer des espaces rendus aux piétons et aux terrasses des cafés.

UN PROJET DÉCOUPÉ EN 3 SECTEURS POUR CRÉER UN TOUT HOMOGÈNE



Le centre de ville de Pont de Claix a entamé sa transformation dès 2014 avec le réaménagement du secteur de la rue du Dauphiné accueillant de nombreux équipements dont Pôle Emploi désormais installé au sein de l'ancienne Maison des Sociétés. Les abords de l'école Jules Verne ont totalement été repensés pour faciliter le déplacement et le stationnement des voitures et des bus scolaires. Des cheminements piétons nouveaux facilitent la liaison avec les équipements et les autres secteurs du centre-ville.



La place du 8 mai 1945, qui symbolise à elle seule le cœur historique de la ville, va être transformée avec la volonté d'en faire un centre parfaitement identifiable et attractif en terme de commerce, pratique en terme de circulation, de stationnement et d'accès aux transports en commun, agréable en terme d'espaces aménagés, notamment pour les piétons et les cycles. En parallèle, un effort particulier sera mené afin d'améliorer le bâti existant au niveau de l'aspect esthétique des façades et de la qualité d'isolation thermique des habitations.



La place Salvador Allende est l'espace qui relie naturellement la place du 8 mai 1945 et le quartier Taillefer. À ce titre, elle va être repensée afin de faciliter aux habitants et aux visiteurs de passage l'accès à l'ensemble des services du secteur. Là aussi, l'importance des cheminements pour les piétons sera au centre des préoccupations notamment pour faciliter et sécuriser le parcours des parents qui accompagnent leurs enfants jusqu'à l'école Jules Verne.

De manière transversale, la volonté des élus de la Ville est d'améliorer le cadre de vie en donnant toute leur place aux espaces fleuris et arborés. Dans un souci permanent d'amélioration de l'environnement et de respect de la biodiversité, la notion de « nature en ville » est à chaque fois défendue.

À ce titre, l'accès au Parc Borel tout proche devrait être amélioré.



Surtout ne pas oublier !

De moins en moins nombreux, les bénévoles qui œuvrent pour que chacun se souvienne de ceux qui ont payé de leur vie leur participation aux conflits armés s'inquiètent d'une indifférence croissante.



À l'initiative de l'adjoint au maire en charge des associations, Julien Dussart, les associations patriotiques se sont retrouvées, le temps d'un après-midi, autour d'une table pour échanger sur leurs actions respectives. À cette occasion, tous les responsables bénévoles ont fait part d'un certain désarroi. En effet, ils observent qu'avec le temps de moins en moins de gens se préoccupent de l'effort de mémoire collective. Pour le président du Souvenir français, « il est très important de ne pas oublier les morts de tous les conflits anciens ou récents que notre pays a

connu. Des jeunes ont perdu la vie pour des causes plus grandes qu'eux. Leur immense sacrifice mérite d'être honoré et les circonstances historiques rappelées à tous. Toutes les associations patriotiques participent à leur manière à l'ensemble des commémorations annuelles. » Chacun de souligner malgré tout qu'à Pont de Claix un effort pédagogique est entrepris en associant les écoles aux commémorations. On le voit, la sensibilisation des plus jeunes est essentielle. Pour aller plus loin, certains émettent l'idée que des expositions spécifiques puissent être présentées ponctuellement.

ANACR

Association Nationale des Anciens Combattants et Résistants
Amis de la Résistance.
Christian Robillard
21 avenue du Maquis de l'Oisans
(ancienne école Taillefer)
06 72 11 34 64

ANCIENS ET AMIS DU MAQUIS DE L'OISANS

Brigitte Palamini
8 impasse du vieux mûrier
38760 Varcès
06 14 48 47 67

FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie.
D. Spadazzi
21 avenue du Maquis de l'Oisans
(ancienne école Taillefer)
06 13 03 15 74

SOUVENIR FRANÇAIS

Cérémonies officielles, entretien de la mémoire des morts durant les deux guerres mondiales, entretien des tombes, rénovations des monuments aux fusillés, fleurissements, organisation de visites de scolaires sur les lieux de mémoire.
Roger Petrou
9 rue des pierres 38 450 Vif

UMAC DE L'ISÈRE

Union des Mutilés et Anciens Combattants Anciens et Amis du Maquis
Section Pont de Claix
Brigitte Palamini
8 impasse du vieux mûrier
38760 Varcès
06 14 48 47 67

725

écoliers et collégiens, baskets aux pieds et sourires aux lèvres, ont pris le départ de la course des écoliers, le mercredi 19 octobre dernier. Encadrés par 7 éducateurs sportifs de la Ville ainsi que par leurs enseignants, les élèves se sont lancés avec entrain dans la course. De 9 minutes pour les CP à plus de 20 pour les CM2, ce moment sportif réunissant toutes les écoles et organisé par le service Sport de la Ville permet à chaque élève d'apprendre à gérer son capital de résistance sur une durée donnée. Une fois la course terminée, les élèves se sont vus remettre un goûter bien mérité ainsi qu'un diplôme attestant de leur participation.





Réussir son projet d'entreprise

Régulièrement sollicité pour prodiguer des conseils en matière de création d'entreprise, Philippe Rivals a décidé de mettre ses compétences au service des autres par le biais d'une association : Entrepreneur-Isère. La structure, dont le siège est à la Maison des associations de Pont de Claix, fête aujourd'hui sa 1^{re} année d'existence. Déjà à son actif, une quarantaine d'accompagnements essentiellement pour des porteurs de projets de petites entreprises (de 1 à 5 salariés).

Pour Philippe Rivals « nous avons en France un problème d'approche de l'entrepreneuriat. Il faut faire comprendre à tous que chacun peut essayer de créer sa boîte et que l'enthousiasme et la joie sont des moteurs essentiels. L'approche est trop souvent administrative. Notre rôle est d'aborder en priorité l'environnement économique, la viabilité du projet... le reste suit tout naturellement. Du fait de mon ancienne profession de directeur d'agence bancaire et de conseiller en entreprise, je m'efforce aussi de mettre en contact les créateurs avec des entreprises existantes dans le même secteur d'activité. Il faut absolument ancrer les choses dans la réalité et se rendre disponible pour bien accompagner. Certains me disent que cette disponibilité fait parfois défaut au sein des structures officielles ».

Pour découvrir l'activité

de l'association :

entrepreneur-isere.fr

Contact > 06 56 75 53 73

À vos CV !

L'association La Fourmi, qui met en rapport particuliers et demandeurs d'emploi pour la réalisation de petits travaux, recrute régulièrement des employés de maison, des auxiliaires de vie, des jardiniers, etc. Contact > agence de Pont de Claix, place du 8 mai 1945, 04 76 98 84 99, www.lafourmi.asso.fr



VILLE VIE ASSO'

Les bénévoles lors de l'atelier du mois d'octobre dernier organisé au Centre social Irène Joliot-Curie.

Halte au diabète !

L'AFD38 - Association des diabétiques de l'Isère s'implique à Pont de Claix à travers la mise en place d'ateliers diététiques et de séances de natation à Flottibulle.

Le président de l'association, Bernard Guezet, le rappelle à l'envi : « Le diabète touche près de 4 millions de Français à des stades différents et l'on considère que 700 000 personnes ignorent qu'elles sont atteintes de la maladie. Les causes sont multiples mais elles sont très souvent liées à l'hygiène de vie. D'où notre lutte pour faire comprendre à tous l'importance d'une alimentation adaptée et d'activités

physiques indispensables. L'enjeu étant de tout mettre en œuvre pour contrecarrer les risques cardio-vasculaires ». Épaulée par les agents du CCAS de Pont de Claix, l'équipe de bénévoles propose des ateliers de cuisine thématiques et des séances au centre aquatique. Des initiatives qu'il est nécessaire de saluer et de faire connaître.

CONTACT > AFD-DIABÈTE38 / 04 76 97 00 15

Au bonheur des arts



Entouré de l'adjointe en charge de la culture, Corinne Grillet, et de Julien Dussart adjoint à la vie associative, le président des Amis Artistes Amateurs (AAA), Christophe Kaufenstein a inauguré les ateliers de l'association qui ont lieu dans les locaux de l'ancienne école Taillefer. Les cours d'arts plastiques comptent déjà une trentaine d'adultes et une quinzaine d'enfants et ados. Ils s'adressent à la fois aux amateurs de peinture, de sculpture, de photo et vidéo et de BD.

CONTACT > 06 32 95 90 86 / AMIARTISTEAMATEUR@SFR.FR

Un bel hommage posthume



En septembre dernier, la Ville a donné le nom de deux personnalités pontoises du monde associatif aujourd'hui disparues à la tribune du stade des Deux Ponts. Il s'agit de Jeanine Dutto et Marc Veyret. La plaque a été dévoilée par le maire Christophe Ferrari et l'adjoint au sport Julien Dussart lors d'une importante manifestation de l'US 2 Ponts rugby qui réunit chaque année en début de saison de nombreuses équipes d'enfants de l'agglomération. Pour l'occasion, la députée Marie-Noëlle Battistel était présente.



novembre | décembre | janvier

DU MAR. 22 NOV. AU VEN. 9 DÉC.

HOMMAGES — À TRAVERS LE REGARD DE L'ARTISTE 1011

Expositions à l'occasion de la journée internationale contre les violences faites aux femmes. Vernissage le 25/11, 19h.

> Centre de planification et d'éducation familiale

Renseignements : CPEF - 04 76 29 86 50

VEN. 2 DÉCEMBRE, 9H ET 10H30

« ENTRE DEUX PLUIES »

Danse
> Amphithéâtre

Séances scolaires uniquement.

VEN. 2 DÉCEMBRE, 17H-20H30

SOIRÉE ZEN

Ateliers massage, relaxation.

> Flottibulle

Tarifs : 6 / 10 €

Renseignements : 04 76 29 86 00



SAM. 3 DÉCEMBRE, 9H-18H

TÉLÉTHON

> Foyer municipal

Renseignements : OMS - 06 72 11 64 64
ou 04 76 98 62 77

LUN. 5 DÉCEMBRE, 20H

CLAUDIA TAGBO

One woman show.

> Amphithéâtre **COMPLET**

REMISE DES COLIS AUX PERSONNES ÂGÉES

MAR. 6 DÉCEMBRE, 8H-10H

> Centre social Jean Moulin

MAR. 6 DÉCEMBRE, 10H-12H

> EHPAD

MER. 7 DÉCEMBRE, 8H-10H

> Flottibulle

MER. 7 DÉCEMBRE, 10H-12H

> Maison de l'Habitant

MER. 7 DÉCEMBRE, 14H-16H

> Maison des associations

JEU. 8 DÉCEMBRE, 13H30-17H

GOÛTER DE NOËL

> Foyer municipal

Renseignements :
Club du temps libre - 04 76 73 18 59

MER. 7 ET 14 DÉCEMBRE, 14H-16H

ACTIVITÉS DE NOËL À FLOTTIBULLE

Activités manuelles (décorations) et activités aquatiques, pour les 6-10 ans. Nombre de places limité. Tarifs : 6 / 10 €

Renseignements : 04 76 29 86 00

JEU. 8 DÉCEMBRE, 20H

CONCERT DE NOËL

Orchestre classique de l'école de musique Jean Wiéner.

> Amphithéâtre

Entrée libre

Renseignements : 04 76 29 80 59

Jeudi 8 décembre - 20h
Amphithéâtre
Le Pont de Claix

ARTISSAGE

Musique de XX siècle
Classe de flûte à bec du CPE Jean-Wiéner
et des classes de Formation Solistique
de l'EMGB et de l'Harmonie de Grenoble
Réalisation chorale & Mylène Courtes

Renseignements & réservations
de 14h à 19h au 04 76 99 25 27

VEN. 9 DÉCEMBRE, 20H

PAROLES D'HABITANT(E)S

> Amphithéâtre

Entrée libre

Renseignements : 04 76 29 80 59

DIM. 11 DÉCEMBRE, 10H-17H

MARCHÉ DE NOËL

> Foyer municipal

Renseignements :
MJC Le Delta - 04 76 98 90 47

DIM. 11 DÉCEMBRE

TOURNOI ANNUEL DE JUDO

Dojo et gymnase des Deux Ponts
Renseignements : Judo club pontois
04 76 99 93 04

JEU. 15 DÉCEMBRE, 20H30

CONSEIL MUNICIPAL

Vote du budget, en direct sur le web.

> Mairie, Salle du conseil

Renseignements : Questure - 04 76 29 86 21

VEN. 16 DÉCEMBRE, 15H-21H

ARBRE DE NOËL

> Foyer municipal

Renseignements :
US 2 Ponts - 04 76 98 72 85

VEN. 16 DÉCEMBRE, 15H30-19H30

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

> Place des commerces de Jean Moulin

Renseignements : Association des commerçants de Grand Galet - 06 01 67 89 10

SAISON CULTURELLE EXPOSITION

Vénus

7 NOV. > 16 DÉC. 2016

JEAN-PIERRE ANGEI
BRIGITTE DUGARD

EXPOSITION JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE.

Expo Vénus

EXPOSITION JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE.
À partir des photos de Jean-Pierre Angei, des habitantes de Pont de Claix ont créé des œuvres originales, avec l'aide de l'artiste Brigitte Dugard. 22 toiles sont présentées, elles ont pour but de sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Plus d'infos page 4.

> Maison des associations
RENSEIGNEMENTS :
04 76 29 80 59

SAM. 17 DÉCEMBRE, 14H-19H

BOURSE D'ÉCHANGE DE TIMBRES POSTE

> Maison des associations

Renseignements :
Phila club pontois - 06 75 48 32 21

PONT DE CLAIX PHILA CLUB PONTOIS

BOURSE D'ÉCHANGES DE TIMBRES POSTE

SAM. 17 DÉC. 2016 / 14H À 19H

Philatélistes ou pas nous vous attendons nombreux !
Renseignements : 06 75 48 32 21

OUVERTE À TOUS
A LA MAISON DES ASSOCIATIONS
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
29 AVENUE DU MAQUIS DE L'OISANS - 38800 PONT DE CLAIX

SAM. 17 DÉCEMBRE, 11H

JEUNES SECOURISTES

> 23 av. du Maquis de l'Oisans

Réunion d'information.

Renseignements :

FFSS38 : 04 76 98 65 62

SAUVEURS SECOURISTES - PONT DE CLAIX

SECTION DE JEUNES SECOURISTES
DE 10 À 16 ANS

AU PROGRAMME >

- Formation aux premiers secours (PSC1)
- Découverte du matériel, véhicules, ambulances
- Visites de centres de secours, PGHM etc.

RDV > 1 SAMEDI PAR MOIS DE 10H À 12H
PARTICIPATION DE 65 EUROS POUR L'ANNÉE

Réunion d'information :
samedi 17 déc. 2016 à 11h

SAUVEURS SECOURISTES PONTOIS
17 21 30
23 avenue du Maquis de l'Oisans
38800 Pont de Claix
Tel : 06 76 98 65 62 / 06 76 05 94 33
www.sauveurssecouristes.com

DIM. 18 DÉCEMBRE, 7H-12H

MARCHÉ DE NOËL

> Place du marché

Dégustation d'huitres, de ravioles et de fromage.

Renseignements :
US 2 Ponts : 04 76 98 72 85

DU 20 AU 23 DÉCEMBRE, 15H ET 16H30
**TOURNIBOULI
 LE MAGICIEN**
 Marionnettes par le Théâtre Coccinelle.
 > Amphithéâtre
 Tarifs : 7 / 8 €
 Réservation au 09 75 38 73 79

SAM. 31 DÉCEMBRE, 19H
**RÉVEILLON DE LA SAINT
 SYLVESTRE**
 > Foyer municipal
 Menu à 60 €.
 Renseignements :
 US 2 Ponts - 06 75 43 32 71

**RÉVEILLON
 SAINT SYLVESTRE**
 FOYER MUNICIPAL - PONT DE CLAIX
 DJ GERALD

MENU À 60 €
 FOIE GRAS DE CANARD MAISON
 SAUMON FUMÉ, CREVETTES, BLINIS
 CIGOLETTE DE VOLAILLE FORESTIÈRE & SES LÉGUMES
 FROMAGES AFFINÉS ET FAISSELLE À LA CRÈME
 VACHERIN GLACÉ MAISON
 CAFÉ
 KIR DE BIENVENUE & BOUTEILLE DE VIN POUR 4

RENSEIGNEMENTS: 06 75 43 32 71
 PERMANENCES LES 22 & 29 NOVEMBRE
 LES 1, 8 & 15 DÉCEMBRE DE 10H00 À 19H00
 AU SERVICE DES 110 000 HABITANTS
 VILLES ET CASTILLONS

DIM. 8 JANVIER, 6H-18H
VIDE-GRENIERS
 > Foyer municipal
 Renseignements : ABIMPC
 06 89 84 87 26 ou 04 76 96 36 69

DIM. 8 JANVIER
**12 HEURES FÉMININES
 DE PÉTANQUE**
 > Boulodrome
 Renseignements : ASPFC pétanque.
 06 03 64 35 36

VEN. 13 JANVIER, 20H
**CHRONIQUE
 DE LA LUMIÈRE**
 Récits de voyages.
 > Amphithéâtre
 Tarifs : 6 / 12 / 15 €
 Renseignements : 04 76 29 80 59

DIM. 15 JANVIER, 10H-18H
RÉCRÉ DES ENFANTS
 > Foyer municipal
 Renseignements :
 Son do Gunga - 06 34 63 25 75

MER. 18 JANVIER, 17H
**VŒUX DU MAIRE AUX
 ACTEURS LOCAUX ET AUX
 HABITANTS**
 > Foyer municipal
 Renseignements : Cabinet - 04 76 29 86 86

VEN. 20 JANVIER, 17H30-19H
SOIRÉE AQUAFORME



> Flottibulle
 Renseignements : 04 76 29 86 00

MER. 25 JANVIER, 10H ET 15H
**LE PRÉAMBULE DES
 ÉTOURDIS**
 Théâtre – dès 7 ans.
 > Amphithéâtre
 Tarifs : 6 / 12 / 15 €
 Renseignements : 04 76 29 80 59

Marché

Pour cause de jours fériés, le marché n'aura pas lieu les

- DIMANCHE 25 DÉCEMBRE
- DIMANCHE 1^{ER} JANVIER

Pharmacies de garde

Les dimanches et jours fériés, de 9h à 13h.

DIMANCHE 27 NOVEMBRE
 Pharmacie Falliex Vera,
 73 cours St André,
 38 800 Pont de Claix.
 04 76 98 10 47

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE
 Pharmacie de Rivalta,
 13 avenue Rivalta, 38 450 Vif.
 04 76 40 50 64

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE
 Pharmacie de la Place,
 24 place du 8 mai 1945,
 38 800 Pont de Claix.
 04 76 98 01 51

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE
 Pharmacie Sauvaire,
 1 rue de la mairie,
 38 450 St Georges de Commiers.
 04 76 72 53 90

DIMANCHE 25 DÉCEMBRE
 Pharmacie de la Cascade,
 18 avenue du Vercors,
 38 450 Les Saillants du Gua.
 04 76 72 31 92

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

Le Préambule des étourdis



Anatole traîne toujours derrière lui sa petite casserole... Avec cette libre adaptation de l'album jeunesse *La Petite casserole d'Anatole*, *Le Préambule des étourdis* évoque ces handicaps minuscules qui nous empêchent d'avancer et changent notre rapport à l'autre. Comment s'en affranchir, vivre avec, repousser ces limites ? Avec cette pièce adaptée aux enfants dès 7 ans, on évoque la « solidarité des ébranlés ».

> MERCREDI 25 JANVIER 2017, 10H & 15H, À L'AMPHITHÉÂTRE

GROUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS

Extension de la ligne A du tramway jusqu'à Pont de Claix : le projet avance, la droite départementale s'oppose !

Depuis 2008, le maire de Pont de Claix et son équipe municipale sont les ardents défenseurs du développement des transports en commun au côté du SMTC autorité organisatrice des transports sur notre territoire, et plus particulièrement du projet d'extension de la ligne A du tram jusqu'à Flottibulle.

Dès le mois d'octobre 2008, les élus de l'ancien canton de Vif, aujourd'hui devenu canton de Pont de Claix avaient été sollicités par M. Marc Baietto, alors président du SMTC pour avis et soutien concernant l'extension des lignes A et E du tramway, M. Michel Issindou par la suite avait poursuivi cette démarche à la présidence du SMTC. Ce projet est aujourd'hui décrié par la droite départementale et donc par Sandrine Martin-Grand et Pierre Gimel conseillers départementaux du canton de Pont de Claix qui interrogés par courriers sur le sujet ont confirmé dans une réunion organisée au département au côté de M. Jean-Claude Peyrin vice-Président du conseil départemental la remise en question des avancées du projet tramway A. Rappelons que cette extension sera accompagnée d'une transformation urbaine via des opérations d'aménagements de l'espace public, de construction de logements, de la création d'une gare multimodale (train-tram-bus-cycles) qui met en œuvre une réponse concrète aux questions de déplacements sur cette partie grand sud de l'agglomération.

Malgré l'avis défavorable des élus de droite au conseil syndical du SMTC, le tramway A viendra bien jusqu'à Flottibulle et cela, nous élus de la majorité pontoise nous nous en réjouissons.

Président : Sam Toscano

GROUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTE

La jeunesse contre vents et marées...

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les jeunes pensent qu'ils vivront moins bien que leurs parents. La méritocratie et l'ascenseur social ne fonctionnent plus guère. Reproduction des inégalités, déclassement. Les difficultés s'accumulent aussi pour les jeunes, que ce soit dans l'accès à l'emploi, dans l'accès au logement et aux soins... Dans notre société ultra libérale qui brise les individus, avec la baisse continue des dotations de l'État, il faut avoir de l'invention et de la créativité pour imaginer le monde de demain.

Pour construire ce monde, nous faisons confiance en la jeunesse, cette jeunesse qui remet en cause notre société au-delà de la simple crise d'adolescence, cette jeunesse pleine d'énergie et d'idées qui souhaite changer le monde, cette jeunesse qui fait des choix de vie, cette jeunesse qui s'engage dans les associations ou dans des chantiers de jeunesse, qui voyagent et découvrent d'autres manières de vivre. De nombreuses structures en faveur des jeunes existent sur notre commune. À vous de les utiliser pour agir individuellement, collectivement, à l'échelle locale ou à une échelle plus vaste. L'avenir n'est jamais écrit d'avance. Adelante !

Daniel de Murcia / Eléonore Perrier

GROUPE COMMUNISTES INDÉPENDANTS ET DIVERS GAUCHE

Débat d'orientations budgétaires

Le débat d'orientation budgétaire 2017 est la marque que l'on peut avoir de l'ambition, des propositions est surtout l'envie de concrétiser des projets pour nos concitoyens.

Nous vivons une situation économique, sociale très difficile. La France est en crise. Cela nécessite de conduire des politiques responsables, efficaces et justes surtout depuis la loi de finance 2014 qui se traduit par un prélèvement continu de la dotation globale de fonctionnement. La commune rentrera dans la catégorie des DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) négatif, c'est à dire qu'elle contribuera au redressement des dépenses publiques.

La gestion financière de notre collectivité est exemplaire.

Notre premier objectif est de respecter la feuille de route que nous nous sommes fixés pendant la campagne électorale. À savoir: solidarité, éducation pour tous, environnement, développement économique et social, aménagement du territoire, services publics de proximité qui sont autant de marqueurs forts de notre identité locale que nous allons continuer à soutenir au cours des prochaines années.

Pour arriver à ces objectifs, l'outil indispensable est donc, avant tout, d'avoir une gestion saine de nos finances.

Une bonne gestion est essentielle, ce qui est le cas, car notre programme est réaliste et s'intègre au cadre budgétaire et financier sans incidence insupportable pour notre collectivité. De plus, puisque nous ferons en sorte de conserver la marge de manœuvre qui permet de dégager un autofinancement, l'endettement restera maîtrisé et les engagements de notre majorité maintenus. Nous maîtrisons aussi les dépenses de fonctionnement, nous soutenons un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) ambitieux, juste et réaliste pour notre Ville.

M. Boukersi

GROUPE SOCIÉTÉ CIVILE

Le 11 novembre 2016 a été célébré avec les enfants des écoles de Pont de Claix, impliqués par leur interprétation musicale remarquable.

Demain se prépare au sein de la commune dans plusieurs axes de travail :

- L'évaluation de l'actuel projet éducatif territorial (PEDT).
- L'écriture du prochain PEDT à laquelle participent activement parents, enseignants, élus et agents de la Ville.
- Les projets d'aménagement pour lesquels nous nous devons d'y inclure un ensemble de moyens pour que nos enfants continuent à pouvoir explorer tant les activités sportives que culturelles ou de loisirs comme c'est le cas entre autre avec le périscolaire.

Ces projets se veulent cohérents avec le PLUi dont le PADD vient d'être présenté au dernier conseil municipal.

Enfin, notre groupe a participé activement au débat d'orientations budgétaires avec toutes les contraintes de restrictions dont nous avons conscience.

Tous ces axes de travail sont traités en gardant toujours à l'esprit l'importance de la place des jeunes, futurs acteurs de notre société.

Présidente : Chantal Bernard

GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS

Débat d'orientation budgétaire : un débat en trompe l'œil

Depuis le début de ce mandat, notre groupe ne partage pas les orientations budgétaires de la majorité socialiste et divers gauche. Si nous condamnons les baisses de dotation décidées par le gouvernement et qui impactent les communes au point de les obliger à des choix difficiles, nous ne pouvons que désapprouver l'accompagnement fait par la majorité municipale de la politique nationale.

Pour notre part, nous estimons que, loin d'accompagner cette politique d'austérité créatrice d'inégalité, il faut la combattre.

L'équilibre budgétaire précaire obtenu par la réduction des effectifs de la Ville, la vente du patrimoine, les choix opérés au niveau culturel, social et sportif, l'augmentation des tarifs d'accès aux équipements et services de la Ville, la réduction des subventions à un grand nombre d'associations, etc. entraîne comme conséquence directe une baisse des services aux usagers et la dégradation des conditions de travail des agents.

C'est dans le souci du maintien du service public et de la proximité que nous interviendrons sur ce sujet au prochain conseil municipal.

Présidente : Simone Torres

GROUPE PONT DE CLAIX LE CHANGEMENT

Avec près de 40 % de moins de 30 ans, Pont de Claix est une commune jeune de l'agglomération. La municipalité se doit donc de mener une politique dynamique à destination de la jeunesse. Parler de jeunesse n'est toutefois pas pertinent car il n'existe aucune réelle homogénéité en son sein. Les dispositifs mis en œuvre doivent alors être ciblés et adaptés au public visé.

Pour nous, l'accent doit être mis en particulier sur deux aspects. D'une part, le développement des solutions d'accueil des jeunes enfants pour que chaque famille puisse trouver un mode de garde approprié dans des délais raisonnables.

D'autre part, l'accompagnement des jeunes pontois vers l'emploi. Si des dispositifs et des structures existent, il manque d'après nous un suivi individualisé et personnalisé par un référent unique issu du monde de l'entreprise.

Quelques mots enfin pour vous souhaiter, à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année !

Présidente : Martine Glé

MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00

www.ville-pontdeclaix.fr



- BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
- CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)

04 76 29 86 50

Fermeture du 24 au 31/12

- CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE

04 76 29 86 40

- CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN

04 76 29 86 60

Fermeture du 26 au 30/12

- DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX

04 76 40 39 43

- TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) :

0800 50 00 27 (n° vert)

- ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65

- ÉTAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Place de la scierie -

04 76 29 80 02

- L'ESCALE - 04 76 29 86 90

- FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00

- MAISON DES ASSOCIATIONS

04 76 29 80 44

- MAISON POUR L'EMPLOI

04 76 29 86 20

- MAISON DE L'HABITANT

04 76 29 86 29

- PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS.

- SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22

- PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE

04 76 29 80 24

- PETITE ENFANCE / RAM

04 76 29 80 16

- POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

04 76 29 80 54

- PIMMS 04 38 92 10 33

- POLICE MUNICIPALE -

04 76 29 86 10

- RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES

- IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD

04 76 29 86 70

> Permanences associatives

- CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h30 à 12h, mairie. RDV au 04 76 29 80 62.

- MAISON DE L'HABITANT

Baillleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS

Conseils : Confédération Nationale du Logement (CNL)

04 76 29 86 29

- AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)

1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie. RDV au 04 76 29 80 62.

- ARCHITECTE-CONSEIL

Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme. RDV au 04 76 29 80 55.

- ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APAJH)

Jeu de 9h à 12h, au CS Jean Moulin. RDV au 06 08 75 50 40.

- AVOCAT-CONSEIL

2 samedis par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque. Réservé aux Pontois. RDV au 04 76 29 80 62.

- ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)

Aide dans les litiges de la consommation.

2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer (1^{er} étage).

RDV au 04 76 45 60 04.

- CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.

Mardi entre 9h et 11h30, au CCAS.

RDV au 04 76 12 19 02.

> Urgences & numéros utiles

- SAMU 15 ou 112

- POMPIERS 18 ou 112

- POLICE-SECOURS 17

- URGENCES PERSONNES SOURDES 114

- SANS ABRI 115

- ENFANCE MALTRAITÉE 119

- ENFANTS DISPARUS 116 000

- POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10

- SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS

04 76 98 65 62

- CENTRE ANTIPOISON DE LYON

04 72 11 69 11

- URGENCE SÉCURITÉ GAZ

0 800 47 33 33

- URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ

0810 333 338



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE
Pont
DE
Claix



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

1^{ER} TOUR : 23 AVRIL 2017

2^E TOUR : 7 MAI 2017



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1^{ER} TOUR : 11 JUIN 2017

2^E TOUR : 18 JUIN 2017

NE PERDEZ PAS VOTRE VOIX !

**POUR VOTER, IL FAUT ÊTRE INSCRIT SUR
LES LISTES ELECTORALES AVANT LE**

31 DECEMBRE 2016

WWW.VILLE-PONTDECLAIX.FR